

Boîte à outils communautaire de l'État de New York

Un guide des ressources disponibles pour
les immigrants de New York
novembre/décembre 2024



La Coalition d'immigration de New York a créé cette boîte à outils pour fournir des ressources aux membres de la communauté et à nos partenaires et alliés qui travaillent avec eux. Ce guide est mis à jour régulièrement en fonction des changements législatifs et politiques.

Dernière mise à jour le : 10.12.2024

Contenu

- Santé **3**
- Mises à jour sur les politiques d'immigration **5**
- Arrivées récentes et demandeurs d'asile **7**
- Ressources relatives à la famille **9**
- Écoles et éducation **10**
- Autonomisation financière **11**
- Démocratie **12**
- Connaissez vos droits **13**
- Crimes haineux **14**
- Ressources de l'État de New York **15**

Santé



Assurance santé

- Les habitants de l'État de New York peuvent obtenir une assurance santé publique et commerciale via le NY State of Health.
 - Si vous êtes éligibles aux plans Medicaid, Essential Plan ou Child Health Plus, les souscriptions sont ouvertes toute l'année.
 - Si vous avez une assurance santé commerciale, les souscriptions commenceront le 1er novembre 2024 et seront ouvertes jusqu'au 15 janvier 2025.
- Comment souscrire à un plan
 - Obtenez une aide gratuite d'un Assistant d'assurance Santé, en personne ou par téléphone. Trouvez un Assistant d'assurance Santé sur info.nystateofhealth.ny.gov/ipanavigatorsitelocations.
 - Appelez le Centre de services du NY State of Health au [1-855-355-5777](tel:1-855-355-5777).
 - En ligne sur nystateofhealth.ny.gov. Une fonctionnalité de chat est disponible sur le site pendant les heures d'ouverture du Centre de service client afin de vous aider à remplir votre demande.
 - Résidents de la ville de New York : appelez le 311, envoyez « CoveredNYC » au 877-877 ou rendez-vous sur on.nyc.gov/healthinsurance pour obtenir de l'aide et des ressources supplémentaires.
- Des informations sur la couverture de santé sont disponibles dans de nombreuses langues sur info.nystateofhealth.ny.gov/InformationalMaterials

Couverture santé étendue pour les bénéficiaires du statut DACA

- Les bénéficiaires du statut DACA sont à présent éligibles à une couverture santé dans le cadre de la Loi pour des soins de santé abordables (ACA), aussi connue sous le nom d'Obamacare.
- Les bénéficiaires du DACA et d'autres individus nouvellement éligibles peuvent déposer une demande de couverture santé sur la marketplace entre le 1er novembre 2024 et le 15 janvier 2025.
 - La couverture de santé étendue comprend le Plan essentiel et d'autres plans de couverture santé qualifiés.
- Pour souscrire, rendez-vous sur nystateofhealth.ny.gov.
- Pour plus d'informations concernant la couverture santé en tant que bénéficiaire du statut DACA, rendez-vous sur cms.gov/files/document/daca-fact-sheet.pdf.

Extension de la couverture de l'Essential Plan

- À partir d'avril 2024, davantage de New-Yorkais seront éligibles à l'Essential Plan.
 - Cette extension inclut les résidents de New York dont le revenu représente jusqu'à 250 % du seuil de pauvreté défini au niveau fédéral.
 - L'extension inclut également les bénéficiaires du statut DACA (Deferred Action for Childhood Arrivals).
 - À partir du 1er août 2024, les bénéficiaires du statut DACA peuvent obtenir une couverture santé moins chère grâce à l'Essential Plan.
 - À partir du 1er novembre 2024, les bénéficiaires du statut DACA peuvent obtenir une couverture santé moins chère grâce à des plans de santé qualifiés.
 - Si vous êtes actuellement inscrites à l'Essential Plan et êtes enceintes, vous pourrez conserver la couverture de votre plan actuel sans avoir besoin de faire réévaluer votre éligibilité à Medicaid.
- Pour en savoir plus sur l'Essential Plan, rendez-vous sur la page info.nystateofhealth.ny.gov/EssentialPlan.
- Pour en savoir plus sur la souscription au plan Essentiel en tant que bénéficiaire du statut DACA, rendez-vous sur on.ny.gov/41sKYcs

Couverture par Medicaid pour les immigrants sans papiers âgés de 65 ans et plus dans l'État de New York

- À partir du 1^{er} janvier 2024, les immigrants sans papiers âgés de 65 ans ou plus vivant dans l'État de New York et répondant à d'autres critères de revenus seront éligibles à une couverture complète par Medicaid (et non plus seulement le plan de Medicaid pour les urgences).
- Comment souscrire à un plan d'assurance
 - Si vous bénéficiez actuellement du plan Medicaid pour les urgences, vous pouvez passer au plan Medicaid complet en suivant les instructions figurant dans la lettre de NY State of Health.
 - Vous pouvez aussi choisir de continuer à ne bénéficier que du plan Medicaid pour les urgences.
 - Si vous n'avez pas d'assurance maladie et ne bénéficiez pas du plan Medicaid pour les urgences, vous devez souscrire à un plan via votre département local de services sociaux ou via l'administration des ressources humaines de la ville de New York.
 - Si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des questions, appelez NY State of Health au [1-855-355-5777](tel:1-855-355-5777). Des services d'assistance linguistique sont disponibles.



Mise à jour du vaccin et des tests de COVID-19

- Une version à jour du vaccin contre la COVID-19 2024-2025 est maintenant disponible.
 - Le CDC (Centre de contrôle et de prévention des maladies) recommande que toutes les personnes âgées de 6 mois ou plus reçoivent l'un des nouveaux vaccins.
 - Cela inclut les personnes ayant déjà reçu un vaccin contre la COVID-19 ET les personnes ayant déjà contracté la COVID-19.
 - Pour plus d'informations sur le vaccin contre la COVID-19 2024-2025, rendez-vous sur cdc.gov/covid/vaccines.
 - Pour obtenir le nouveau vaccin dans un site près de vous, rendez-vous sur vaccines.gov
- Si vous présentez des symptômes de la COVID-19 ou que vous y avez été exposé, faites-vous tester.
 - Le test de COVID-19 peut vous aider à décider quoi faire lorsque vous êtes malade, comme recevoir un traitement précoce pour éviter de développer une forme grave de la maladie ou vous isoler pour réduire les risques de disséminer le virus.
 - À partir de fin septembre 2024, les foyers des États-Unis pourront commander 4 tests de COVID-19 gratuitement sur COVIDTests.gov.

Mpox

- En août 2024, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré Mpox, anciennement appelée variole du singe, comme une urgence de santé publique.
- Cette maladie virale se propage principalement par des contacts intimes, des relations sexuelles ou un contact peau à peau prolongé avec une personne porteuse du virus.
- Les symptômes comprennent des éruptions cutanées, plaies ou cloques sur le corps.
- Les personnes à risque d'exposition peuvent recevoir le vaccin JYNNEOS.
 - Ce vaccin en deux doses est mis à disposition des New-Yorkais gratuitement, quel que soit leur statut d'immigration, leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.
 - Pour plus d'informations sur le vaccin contre Mpox et pour trouver un site de vaccination, rendez-vous sur cdc.gov/poxvirus/mpox/vaccines.
- Pour plus d'informations sur Mpox, visitez nyic.org/resources-training/kyr/#16

Mises à jour sur les politiques d'immigration



Mise en place d'une extension de l'admission exceptionnelle aux États-Unis pour certains conjoints sans papiers de citoyens des États-Unis

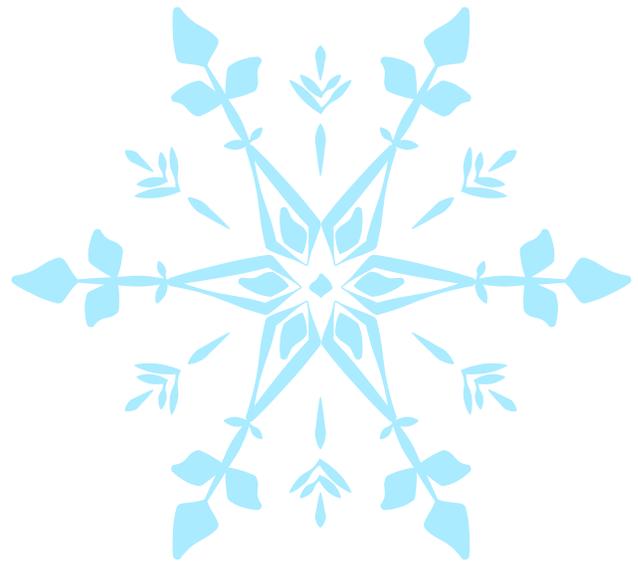
- Le 7 novembre 2024, un juge de district s'est prononcé contre le programme Keeping Families Together. La décision a mis fin au programme et clôturé immédiatement le processus de dépôt de demandes.
- Le programme visait à étendre l'accès aux admissions exceptionnelles en place pour les immigrants sans papiers présents sur le long terme mariés à des citoyens des États-Unis ainsi qu'aux enfants de conjoints de citoyens des États-Unis.
- La décision fait suite à l'annonce du programme Keeping Families Together par l'administration Biden et le département de la Sécurité intérieure en juin 2024 et l'ouverture des demandes le 19 août.
- Le dépôt de demandes est maintenant clos et aucune demande ne sera acceptée.

Admission exceptionnelle pour les ressortissants de Cuba, d'Haïti, du Nicaragua et du Venezuela (CHNV)

- Le 4 octobre 2024, l'USCIS a annoncé qu'il ne renouvelerait pas le programme d'admission exceptionnelle pour les ressortissants bénéficiaires de Cuba, d'Haïti, du Nicaragua et du Venezuela (CHNV).
- Cependant, tout individu bénéficiaire d'une admission exceptionnelle peut déposer une demande de renouvellement de son admission exceptionnelle à l'aide du formulaire I-131 comme d'autres dont l'admission exceptionnelle a été approuvée par l'USCIS dans le cadre des processus généraux d'admission exceptionnelle.
- Pour plus d'informations, rendez-vous sur uscis.gov/CHNV

L'USCIS exige maintenant un rapport d'examen médical d'immigration et des preuves de vaccination avec le formulaire I-485 pour l'ajustement du statut

- Le 2 décembre 2024, l'USCIS a annoncé que l'agence exigerait maintenant de certains demandeurs qu'ils soumettent un formulaire I-693, Rapport d'examen médical d'immigration et des preuves de vaccination lorsqu'ils demandent une résidence permanente.
- Pour remplir le formulaire, les demandeurs doivent :
 - Effectuer un examen médical d'immigration et tous les vaccins nécessaires.
 - Faire signer le formulaire par un chirurgien civil pour montrer qu'ils n'ont pas de problème de santé qui les empêcherait d'entrer aux États-Unis.
- Si vous devez fournir le formulaire I-693 ou un formulaire I-693 partiel (comme les preuves de vaccination), vous devez l'envoyer avec votre formulaire I-485, Demande d'enregistrement d'une résidence permanente ou d'ajustement de statut.
 - Les demandes peuvent être rejetées s'il manque le formulaire I-693.
- Pour plus d'informations, rendez-vous sur uscis.gov/i-693.



Mises à jour sur les politiques d'immigration



Statut de protection temporaire (TPS / Temporary Protected Status)

- Le gouvernement des États-Unis peut désigner un pays étranger comme éligible au TPS si certaines conditions, comme un conflit armé ou des catastrophes naturelles, empêchent ses ressortissants d'y retourner en toute sécurité.
- Pendant la période de désignation, les individus qui font une demande de TPS et à qui le statut est accordé :
 - Sont protégés contre l'expulsion
 - Peuvent obtenir un permis de travail et un numéro de sécurité sociale
 - Peuvent obtenir une autorisation de voyager
 - Ne peuvent pas être détenus par le DHS en raison de leur statut d'immigration
- Le TPS est un avantage temporaire qui ne permet pas d'obtenir un statut permanent. Cependant, les bénéficiaires du statut TPS peuvent faire la demande de tout autre avantage relatif à l'immigration ou statut de non-immigrant auquel ils sont éligibles.
- Pays actuellement désignés pour le TPS :
 - Afghanistan, Birmanie (Myanmar), Cameroun, El Salvador, Ethiopie, Haïti, Honduras, Liban, Népal, Nicaragua, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Syrie, Ukraine, Vénézuéla, Yémen
- Pour connaître les informations relatives à chaque pays, les conditions d'éligibilité, les périodes de dépôt de demande et les dernières mises à jour, rendez-vous sur : uscis.gov/TPS.
- Toutes les personnes faisant une demande de TPS peuvent maintenant remplir le formulaire I-821, qui correspond à la demande de statut de protection temporaire, en ligne à l'adresse uscis.gov/i-821.
- Le département de la Sécurité intérieure a récemment émis une désignation au TPS pour le Liban, du 16 octobre 2024 à avril 2026.
- DHS a récemment étendu et renouvelé la désignation du TPS pour :
 - Somalie du 18 septembre 2024 au 17 mars 2026.
 - Yémen du 4 septembre 2024 au 3 mars 2026.

Statut DED (Deferred Enforced Departure)

- Le statut DED permet à certaines personnes de pays et régions désignés subissant des conflits politiques ou des catastrophes naturelles de séjourner aux États-Unis.
- Le statut DED n'est pas un statut d'immigration spécifique, mais une aide temporaire offerte, à la discrétion du président des États-Unis.
- Pays et régions actuellement désignés pour le DED :
 - Libéria : d'octobre 2007 au 30 juin 2024
 - Hong Kong : d'août 2021 au 5 février 2025
 - Palestine : en vigueur de février 2024 au 13 août 2025.
 - Liban : valide du 26 juillet 2024 au 25 janvier 2026.
- Si une désignation au titre du statut DED comprend une autorisation de travail, les bénéficiaires peuvent demander un permis de travail auprès du DHS.
- Pour plus d'informations, rendez-vous sur uscis.gov/humanitarian/deferred-enforced-departure.

Action retardée pour l'Arrivée de mineurs (DACA / Deferred Action for Childhood Arrivals)

- Le 13 septembre 2023, le Tribunal de district des États-Unis du district Sud du Texas a statué contre le DACA, estimant que le programme était illégal.
- Le litige est en toujours en cours, il est donc possible que des changements supplémentaires soient apportés au programme.
- Entre-temps, le DHS continuera d'accepter et de traiter les demandes de renouvellement du statut DACA (y compris les demandes de permis de travail et d'exception humanitaire anticipée). Le DHS acceptera les demandes initiales de statut DACA, mais ne les traitera pas.
 - Si vous avez actuellement un statut DACA, celui-ci est toujours valide.
 - Si votre statut DACA expire dans les six prochains mois, renouvelez-le dès maintenant !
 - Si vous avez déposé une première demande de statut DACA à l'USCIS et que celle-ci n'a pas encore été approuvée, la demande sera suspendue. Elle ne sera pas traitée jusqu'à nouvel ordre.
- Les individus ayant précédemment bénéficié du statut DACA (Deferred Action for Childhood Arrivals) peuvent maintenant remplir les formulaires I-821D (demande de renouvellement du statut DACA) et I-765 (demande de renouvellement du permis de travail) en ligne.
 - L'inscription en ligne est ouverte aux personnes ayant actuellement le statut DACA ou dont le statut DACA a expiré il y a moins d'un an.
 - Pour plus d'informations sur le programme DACA et la manière de renouveler votre statut DACA, rendez-vous sur uscis.gov/DACA.

Arrivées récentes et demandeurs d'asile

Nouvelle proclamation exécutive

- Le 30 septembre 2024, le président Biden a mis à jour sa proclamation du 4 juin permettant de suspendre temporairement l'entrée de certains individus non citoyens à la frontière sud.
 - Les personnes tentant d'entrer aux États-Unis par la frontière sud en seront à présent empêchées lorsque le nombre moyen de présentations à la frontière sur 28 jours sera supérieur ou égal à 1500.
 - Les enfants non accompagnés seront maintenant inclus dans le nombre de présentations à la frontière.
- Le DHS a également publié une règle restreignant l'éligibilité à l'asile et augmentant la probabilité pour les personnes tentant d'immigrer illégalement de subir des conséquences.
- Pour plus d'informations sur la proclamation exécutive et ses conséquences possibles sur les admissions exceptionnelles, rendez-vous sur immigrantjustice.org/staff/blog/new-biden-executive-action-further-eviscerates-right-seek-asylum-frequently-asked



Règles de la ville de New York sur le droit à un foyer

- Les familles et adultes célibataires arrivés aux États-Unis après le 15 mars 2022 peuvent déposer une demande de placement en foyer à l'hôtel Roosevelt, au 45 E 45 th Street, New York, NY 10017.
 - Le centre pour les arrivées est ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
 - Les placements peuvent ne pas être immédiats, les familles doivent donc s'y rendre le plus rapidement que possible pour déposer une demande.
 - Pour plus d'informations et une aide pour demander un placement en foyer, rendez-vous sur: nyc.gov/site/asylumseekers/resources/additional-resources.page
- Le temps durant lequel vous pouvez être hébergé dans un foyer est limité et dépend du fait que vous soyez une famille ou un adulte célibataire.
 - Les familles avec des enfants mineurs peuvent être hébergées dans un foyer pendant 60 jours. Tous les 60 jours, les familles devront déposer une nouvelle demande de placement dans le système de foyers.
 - Ces règles sont à présent applicables aux foyers d'accueil, y compris ceux tenus par le département des Services aux personnes sans abri et par les centres de réponse et d'aide pour les urgences humanitaires.
 - Les migrants célibataires et les familles de migrants adultes qui entrent dans un foyer peuvent bénéficier d'un hébergement unique de 60 ou de 30 jours en fonction de leur groupe d'âge.
 - Les migrants célibataires âgés de 18 à 23 ans sont limités à 60 jours.
 - Les migrants célibataires âgés de plus de 23 ans sont limités à 30 jours.
 - La ville peut prolonger les séjours en foyer au-delà de 30 ou 60 jours pour les adultes célibataires au cas par cas.
 - Les adultes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un placement d'une durée supérieure à 30 ou 60 jours, conformément aux lois fédérales, étatiques et locales.
 - Les migrants ont le droit de recevoir des conseils dans leur langue maternelle pour les aider à trouver un logement plus permanent. Une fois la limite de séjour atteinte, les personnes concernées doivent trouver un logement en dehors du système de foyers.

Arrivées récentes et demandeurs d'asile

Changement d'adresse et changement de lieu

- Si vous avez un dossier d'immigration ouvert, vous avez l'obligation légale de mettre à jour votre adresse auprès du gouvernement des États-Unis dans un délai de 5 à 10 jours après votre déménagement, en fonction de l'organisme chargé de votre dossier.
- En changeant votre adresse auprès des bons organismes, vous serez sûrs de recevoir les documents importants envoyés par courrier, comme les notifications d'audience ou d'entretien.
- Pour changer votre adresse auprès de l'USCIS, vous devez remplir un formulaire de changement d'adresse en ligne ou l'envoyer par courrier.
 - Pour changer votre adresse en ligne, créez un compte à l'adresse myaccount.uscis.gov, ou envoyez un formulaire en ligne à l'adresse uscis.gov/COA
 - Pour changer votre adresse par courrier, remplissez le formulaire AR-11, Alien's Change of Address Card, et envoyez-le à l'adresse fournie à la page 2 du formulaire disponible sur uscis.gov/ar-11.
 - Remarque : si vous utilisez ce formulaire, vous devez envoyer un formulaire en ligne séparé pour chaque membre de votre famille inclus dans votre demande d'asile.
- Si vous êtes en cours d'expulsion, Vous devez informer le tribunal de l'immigration (IC) ou le BIA (Bureau d'appel de l'immigration) de votre changement d'adresse.
 - Si vous ne savez pas quelle agence traite votre dossier, vous pouvez le vérifier sur le site Web de l'EOIR : acis.eoir.justice.gov.
 - Pour déclarer votre changement d'adresse en ligne, remplissez le formulaire EOIR-33/IC ou EOIR-33/BIA sur la page respondentaccess.eoir.justice.gov.
 - Pour déclarer un changement d'adresse en personne ou par courrier, suivez les instructions fournies sur la page 2 du formulaire EOIR-33.
 - Remarque : vous devrez aussi envoyer une copie de votre formulaire de changement d'adresse à l'OPLA (DHS) en suivant les instructions sur le formulaire.

- Ces formulaires sont disponibles à l'adresse : justice.gov/eoir/eoir-forms.
 - Des traductions sont disponibles en chinois, créole d'Haïti, espagnol, portugais, punjabi et russe
- Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre audience car votre tribunal de l'immigration actuel est trop éloigné et qu'il y a un tribunal plus proche de votre nouvelle adresse, vous pouvez déposer une requête de changement de lieu.
 - Une requête de changement de lieu est une demande spéciale et est plus complexe qu'un formulaire de changement d'adresse. Nous vous conseillons de vous faire aider par un avocat.
- Pour plus d'informations sur les déménagements, les changements d'adresse et changement de lieu, rendez-vous sur :
 - help.asylumadvocacy.org/faqs-moving-traveling



Présentation auprès des services d'immigration

- Le gouvernement des États-Unis compte de nombreuses agences d'immigrations différentes. L'ICE (Services d'immigration et de douanes) est l'agence chargée de l'application de la loi les lois relatives à l'immigration, et l'ISAP (Intensive Supervision Appearance Program) est le nom du programme de l'ICE chargé de surveiller certains immigrants.
- Certaines personnes doivent se présenter régulièrement auprès de l'ICE ou de l'ISAP dans le cadre de leur dossier. Si vous êtes entré aux États-Unis en traversant la frontière et que vous avez été détenu, ou que vous avez été détenu quelque temps après être entré dans le pays, vous devez peut-être vous présenter régulièrement auprès de l'ICE ou de l'ISAP.
 - Si vous devez vous présenter à l'ICE, il est important de vous rendre à votre rendez-vous. Si vous manquez votre rendez-vous, cela pourrait être considéré comme une violation et avoir des conséquences sur votre dossier d'immigration.
- Si vous ne savez pas si vous avez un rendez-vous auprès de l'ICE, si vous devez en prendre ou en reporter un ou si vous avez des questions concernant le changement d'adresse, consultez la page ice.gov/check-in.
- Pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur :
 - help.asylumadvocacy.org/faqs-ice-isap

Ressources relatives à la famille



Congé prénatal payé de l'État de New York

- À partir du 1er janvier 2025, l'État de New York introduira le congé prénatal payé.
- Toute résidente de l'État employée dans le privé et enceinte pourra recevoir 20 heures de congé maladie payé pour ses soins prénatals.
- Les congés pour soins prénatals s'ajoutent aux congés maladie existants des employés et n'ont pas besoin d'être accumulés. Ils peuvent être utilisés dès la prise de poste.
- Le congé prénatal payé est distinct du congé maladie de l'État de New York et de toute autre politique ou prestation relative aux congés.
 - Les employeurs ne peuvent pas obliger les employés à utiliser tous les autres types de congés dont ils disposent avant d'utiliser le congé prénatal payé ni de choisir entre plusieurs types de congés.
 - Ce congé peut être utilisé pour plusieurs grossesses sur une même année, mais est limité à 20 heures par période de 52 semaines.
- Le congé prénatal payé s'applique à tous les employés du secteur privé, quelles que soient leur profession ou leur industrie et qu'ils soient employés à temps plein ou à temps partiel.
- Les soins prénatals comprennent les traitements de fertilité comme la fécondation in vitro et les soins relatifs à l'arrêt d'une grossesse.
- Pour plus d'informations, rendez-vous à l'adresse ny.gov/prenatal

Extension du crédit d'impôt pour enfants Empire State

- Toutes les familles qui déclarent des revenus et ont des enfants de moins de 17 ans sont éligibles au crédit d'impôt pour enfants Empire State, le supplément de l'État de New York au crédit d'impôt fédéral pour enfants.
- Si vous êtes responsable d'un enfant de moins de 17 ans, que vous déclarez vos revenus et que vous vivez à temps plein dans l'État de New York (ou que vous êtes mariés à un résident permanent), vous êtes éligibles à un crédit d'impôt sur votre prochaine déclaration.
- Le crédit d'impôt pour enfants Empire State inclut les parents qui déclarent leurs revenus à l'aide d'un numéro d'identification ITIN.
- Pour plus d'informations sur le crédit d'impôt pour enfants Empire State, rendez-vous sur tax.ny.gov/pit/credits/empire_state_child_credit.htm

Programme d'aide à la garde d'enfants

- Les familles peuvent maintenant recevoir une aide à la garde d'enfants si elles gagnent 85 % du revenu médian de l'État ou moins.
 - Une famille est éligible si son revenu annuel est égal ou inférieur à :
 - 73 869.56 dollars pour une famille de 2
 - 91,250.63 dollars pour une famille de 3
 - 108,631.70 dollars pour une famille de 4
 - 126,012.77 dollars pour une famille de 5
 - 143,393.84 dollars pour une famille de 6
 - Les coûts pour les familles éligibles seront limités à 1 % du revenu total de la famille au-dessus du seuil de pauvreté.
 - Le nombre d'absences annuelles autorisé est de 80.
- Pour plus d'informations et pour voir si vous pouvez prétendre à des services de garde d'enfant à coût réduit ou gratuits, rendez-vous sur ocfs.ny.gov/ccap.

Écoles et éducation

Système d'éducation publique (3K-12)

- L'État de New York garantit à tous les enfants, quel que soit leur statut d'immigration, le droit à une éducation gratuite et de qualité à partir de la classe de Kindergarten et jusqu'à ce qu'ils passent leur baccalauréat ou qu'ils atteignent l'année de leurs 21 ans.
- Les familles se voient garantir le droit à la traduction et à l'interprétation opportunes de tous les documents contenant des informations importantes sur l'éducation d'un enfant.
- Les élèves peuvent s'inscrire dans une école publique de l'État de New York à tout moment durant l'année, mais les options peuvent être limitées s'ils déposent une demande en dehors des périodes d'inscription traditionnelles.
- Les écoles publiques ne demandent pas le statut d'immigration et ne communiqueront pas d'informations sur les élèves pour les programmes scolaires normaux de jour. Certains programmes de maternelle ayant des horaires étendus peuvent avoir des conditions d'admissibilité en fonction du statut d'immigration ou du revenu.
- Informations sur les écoles publiques de la ville de New York
 - Pour savoir comment demander des services de traduction et d'interprétation dans une école publique de la ville de New York, rendez-vous sur schools.nyc.gov/hello ou appelez le [718-935-2013](tel:718-935-2013).
 - Pour plus d'informations sur les processus d'admission, téléchargez le « Guide des admissions 2023 dans les écoles publiques de NYC », disponible en 9 langues sur schools.nyc.gov/admissions.
 - Pour trouver et déposer une demande d'admission dans une école publique de la ville de New York, rendez-vous sur myschools.nyc, appelez le [311](tel:311) ou rendez-vous dans un centre d'accueil familial pour obtenir de l'aide. Vous trouverez les adresses des centres d'accueil familial sur schools.nyc.gov/fwc.
 - Les périodes d'inscription varient en fonction des différents niveaux. Le calendrier des admissions pour l'automne 2024 est disponible à l'adresse schools.nyc.gov/enroll.

Aide financière aux collèves

- Pour mieux comprendre le système d'aide financière, allez sur UnderstandingFAFSA.org, un site Web offrant guides et ressources aux étudiants et aux familles cherchant à financer des études supérieures.
 - Leur guide pratique FAFSA gratuit pour les lycéens est disponible en dix langues.
 - Le site Web a mis à jour les pages pratiques destinées aux étudiants sans papiers et aux familles immigrantes.
- Programmes d'aide financière de l'État de New York
 - Le programme d'aide au paiement des frais de scolarité (TAP) aide les résidents éligibles de l'État de New York à payer leurs frais de scolarité dans des établissements agréés de l'État.
 - La bourse annuelle au titre du TAP peut aller jusqu'à 5 665 dollars. Le TAP est une bourse et ne doit donc pas être remboursé.
 - Pour plus d'informations ou pour faire une demande, rendez-vous sur la page hesc.ny.gov/tap
 - Bourses Excelsior
 - Les Bourses Excelsior, associées à d'autres programmes d'aide financière pour les étudiants, permettent aux étudiants d'étudier dans les universités SUNY ou CUNY gratuitement.
 - Les étudiants dont les familles ont un revenu annuel de 125 000 dollars ou moins peuvent déposer une demande de bourse.
 - Les Bourses Excelsior ont ouvert en décembre 2024 pour la période académique du printemps 2024-2025.
 - Pour plus d'informations ou pour faire une demande, rendez-vous sur la page hesc.ny.gov/excelsior
 - Le New York State DREAM Act du sénateur José Peralta donne aux étudiants sans papiers et autres étudiants accès à des prêts et bourses de l'État de New York afin de couvrir leurs frais d'éducation.
 - Pour plus d'informations ou pour faire une demande, rendez-vous sur la page hesc.ny.gov/dream



Autonomisation financière



Augmentation du salaire minimum de l'État de New York le 1er janvier 2025

- À partir du 1er janvier 2025, l'État de New York augmentera le salaire minimum.
 - Dans l'État de New York, le salaire minimum sera de 15,50 dollars.
 - Dans la ville de New York, à Long Island et à Westchester, le salaire minimum sera de 16,50 dollars.

Nouveau taux de rémunération minimum pour les livreurs de produits alimentaires de la ville de New York

- Si vous travaillez comme livreur pour des restaurants via une application dans la ville de New York, vous avez des droits, quel que soit votre statut d'immigration.
- Votre application doit vous payer au moins 19,56 dollars de l'heure (sans compter les pourboires) pour le temps que vous passez à effectuer des livraisons.
 - Ce minimum augmentera au 1er avril de chaque année.
 - Les applications doivent suivre des règles supplémentaires faisant augmenter la paie des travailleurs.
- Pour plus d'informations sur les salaires minimaux et les droits des travailleurs, rendez-vous sur nyc.gov/DeliveryApps.
 - Des informations sont disponibles en anglais, espagnol, arabe, bengali, chinois, français, créole d'Haïti, coréen, polonais, russe et ourdou.

Ressources de l'État de New York pour la reprise après une catastrophe ou une inondation

- Si vous avez besoin d'aide suite à une catastrophe naturelle ou une inondation, le Département des services financiers de l'État de New York pourrait vous aider.
 - Appelez la ligne d'assistance catastrophe du Département des services financiers au [800-339-1759](tel:800-339-1759) ou consultez les informations et ressources disponibles à l'adresse dfs.ny.gov/recovery.
- Les New-Yorkais sans papiers ayant été touchés par une catastrophe peuvent aussi appeler le Bureau des nouveaux Américains (OHA) au [800-566-7636](tel:800-566-7636) entre 9 h et 20 h du lundi au vendredi. Une ligne d'assistance téléphonique est disponible dans plus de 200 langues.

Demande de numéro d'identification fiscale individuel

- La saison fiscale 2025 commencera en janvier 2025.
- Si vous prévoyez de déclarer vos revenus avec un numéro ITIN (numéro d'identification fiscale individuel), vous pouvez demander un numéro ITIN dès maintenant.
- Le numéro ITIN est destiné aux personnes qui doivent avoir un numéro d'identification de contribuable américain, mais qui n'ont pas de numéro de sécurité sociale (SSN) et ne peuvent pas en obtenir un. Un numéro ITIN vous permet de déclarer vos revenus et de demander les crédits d'impôt auxquels vous avez droit.
- Remarque : demander et obtenir une approbation pour un numéro ITIN peut prendre quelques mois, vous devriez donc déposer une demande à l'avance et ne pas attendre le moment de déclarer vos revenus.
- Pour en savoir plus sur la manière de déposer une demande, sur les crédits d'impôt auxquels vous pourriez être éligible et sur d'autres bénéfices du numéro ITIN, rendez-vous sur taxoutreach.org/tax-filing/itin

Démocratie

Pour en savoir plus sur notre système électoral et son fonctionnement, regardez nos vidéos : nyc.me/civics

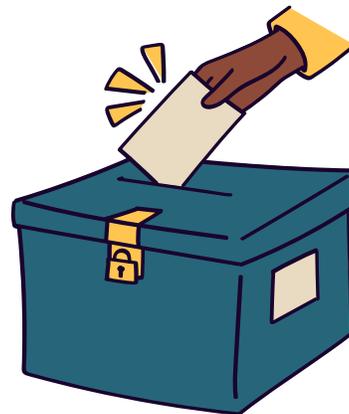


Inscrivez-vous pour voter

- Vous pouvez vous inscrire pour voter si vous êtes âgé de 16 ans ou plus, si vous êtes un citoyen des États-Unis et si vous êtes résident de New York depuis au moins 30 jours avant l'élection.
 - Si vous êtes âgé de 16 ou 17 ans, vous pouvez vous préenregistrer pour voter, mais vous ne pourrez pas voter avant d'avoir 18 ans.
 - Vous ne pouvez pas vous inscrire pour voter si vous êtes incarcéré pour un crime ou qu'un tribunal a jugé que vous étiez en situation d'incapacité mentale.
- Conseil électoral de l'État de New York : www.elections.ny.gov/VotingRegister.html
- Conseil électoral de la ville de New York : vote.nyc/page/register-vote
- Inscrivez-vous en ligne (si vous avez un permis de conduire de l'État de New York, un permis ou une carte d'identité) : voterreg.dmv.ny.gov/MotorVoter
- Demandez un formulaire d'enregistrement papier par téléphone (en anglais ou en espagnol) : 1-800-FOR-VOTE (1-800-367-8683)
- Vous n'êtes pas sûr d'être enregistré sur les listes électorales ? Vérifiez votre statut d'électeur sur voterlookup.elections.ny.gov

Vos droits aux urnes

- Les électeurs peuvent se rendre dans N'IMPORTE QUEL bureau de vote anticipé du comté où ils résident, à l'exception de la ville de New York, où les électeurs sont assignés par adresse à UN seul bureau de vote anticipé.
- Si vous pensez être éligible et vous être inscrit à temps pour voter, mais que votre nom n'a pas été trouvé sur les listes électorales, vous pouvez demander un bulletin provisoire ou faire un affidavit.
- Vous n'avez pas besoin de présenter une pièce d'identité aux bureaux de vote, même si vous votez pour la première fois.
- Si vous êtes sans abri, vous pouvez quand même voter.
- Sous certaines conditions, vous pouvez conserver votre droit de vote même si vous avez été condamné pour un crime.
- Pour en savoir plus sur les conditions d'éligibilité : nycvotes.org/how-to-vote/voting-rights
- Certains employés de l'État de New York peuvent recevoir jusqu'à deux heures d'absence payées pour aller voter. Vérifiez si vous êtes éligible : www.elections.ny.gov/NYSBOE/elections/TimeOffToVoteFAQ.pdf



Connaissez vos droits



Les membres de la communauté et les alliés doivent connaître leurs droits lorsqu'ils ont affaire à l'ICE, à une patrouille frontalière ou à d'autres représentants des forces de l'ordre.

Si vous êtes arrêté par l'immigration ou d'autres forces de l'ordre, n'oubliez pas :

- Restez calme. Ne courez pas. Ne résistez pas et ne faites pas obstruction aux actions de l'officier.
- Ne mentez pas et ne fournissez pas de faux documents.
- Vous avez le droit de garder le silence. Tout ce que vous direz pourra être utilisé contre vous.
- Si un agent demande s'ils peuvent vous fouiller ou fouiller vos affaires, vous avez le droit de dire non.
 - En revanche, vous ne devez pas résister physiquement.
 - La police peut palper vos vêtements si elle soupçonne la présence d'une arme.
- Si vous n'êtes pas citoyen américain et qu'un agent d'immigration vous demande vos papiers d'immigration, vous devez les présenter si vous les avez sur vous.
- Si vous êtes arrêté, détenu ou harcelé par des agents des forces de l'ordre, essayez d'obtenir leurs noms, numéros et autres informations d'identification.
- Vous ou un autre membre de la communauté pouvez réaliser des enregistrements vidéo ou audio des interactions avec les forces de l'ordre. Vous pouvez aussi écrire ce qui s'est passé après leur départ.
- Les agents des forces de l'ordre n'ont pas le droit de procéder à des contrôles, des fouilles, des détentions ou des expulsions sur la base de votre race, de votre origine nationale, de votre religion, de votre sexe ou de votre origine ethnique.

Vous pouvez signaler les interactions avec des agents fédéraux au Projet de défense des immigrants (IDP).

L'IDP fournit aussi des informations et des références juridiques aux immigrants qui ont été arrêtés, verbalisés ou condamnés pour un crime. Appelez le [212-725-6422](tel:212-725-6422) ou écrivez à l'adresse info@immdefense.org.

Espaces privés

- Votre domicile et d'autres « espaces privés » (tels que les zones réservées aux employés sur un lieu de travail) bénéficient de protections particulières que les espaces publics n'ont pas. Les agents des forces de l'ordre ne peuvent accéder aux espaces privés qu'avec votre consentement ou un mandat judiciaire qui vous est présenté (signé par un juge).

Zones protégées

- Le 27 octobre 2021, le Département de la sécurité intérieure a mis en place une nouvelle politique qui restreint les actions d'application de la loi de l'ICE et du CBP dans ou près des « zones protégées ».
- Les exemples de zones protégées comprennent, sans s'y limiter : les écoles et autres institutions ou événements éducatifs, les établissements de santé, les lieux de culte, les lieux où les enfants se rassemblent, les lieux de services sociaux, les centres d'intervention en cas de catastrophe ou d'urgence, les cérémonies telles que les mariages et les funérailles, et les manifestations publiques telles que les défilés et les rassemblements.
- Dans l'État de New York, les agents fédéraux des services d'immigration ne peuvent pas arrêter les personnes qui se trouvent dans les palais de justice de l'État, des villes et des municipalités, ou qui s'y rendent ou en sortent, sans mandat judiciaire.

Attention à la fraude à l'immigration

- Les lois en matière d'immigration sont complexes. Soyez prudents lorsque vous parlez de votre situation à toute personne ou entreprise.
- Adressez-vous uniquement à un avocat ou à un représentant accrédité du Département de la justice (DOJ) pour obtenir des conseils juridiques sur votre situation.
- Ne demandez jamais l'aide d'un « notario », d'un agent de voyage, d'un préparateur d'impôts, d'un préparateur de formulaires ou d'un notaire en matière d'immigration. Aux États-Unis, un « notario » n'est PAS un avocat !

Si vous avez besoin d'aide pour votre dossier ou si vous avez des questions générales sur l'immigration, appelez le Bureau des nouveaux Américains au [1-800-566-7636](tel:1-800-566-7636).

Sûreté de la communauté



Toute personne, quel que soit son statut d'immigration ou son identité, a le droit d'être en sécurité dans sa communauté.

Crimes haineux et préjugés

- Un crime haineux est un délit motivé par des préjugés contre la race, la couleur de peau, l'origine nationale, l'ascendance, le genre, la religion, la pratique religieuse, l'âge, le handicap ou l'orientation sexuelle d'une personne.
- L'État de New York dispose d'un groupe de travail chargé de la lutte contre les crimes haineux afin d'enrayer l'augmentation des cas de menaces, de harcèlement et de violence motivés par des préjugés.
- Si vous êtes témoin de quelque chose ou victime d'un crime haineux :
 - Signalez-le à la Division des droits humains de l'État de New York. Appelez le 1-888-392-3644, envoyez « HATE » au 81336 ou rendez-vous sur forms.ny.gov/s3/Hate-Crime-Tips. Vous trouverez plus d'informations sur dhr.ny.gov.
 - Pour dénoncer un crime haineux en cours ou toute autre urgence, appelez immédiatement le 911.
- Lorsque des crimes haineux sont signalés, toutes les informations concernant votre expérience, votre identité, etc. restent confidentielles.
- Vous pouvez dénoncer un crime haineux et recevoir des services quel que soit votre statut d'immigration.

Ressources communautaires

- Le Bureau de la ville de New York pour la prévention des crimes haineux offre des services, des ressources et un appui aux membres et organisations de la communauté. Des ressources sont disponibles dans de nombreuses langues. Pour plus d'informations, rendez-vous à l'adresse nyc.gov/stophate.
- Le Centre pour l'éducation contre la violence travaille à prévenir et empêcher la violence motivée par la haine et à s'en remettre au sein des communautés de New York. Il propose des programmes d'autodéfense, des ateliers pour les témoins et des programmes d'autonomisation des jeunes. Pour plus d'informations, appelez le [1-718-788-1775](tel:1-718-788-1775) ou rendez-vous sur caeny.org.

Mise en relation avec la communauté

- Américains d'origine asiatique et des îles du Pacifique
 - Asian Americans for Equality: [212-979-8381](tel:212-979-8381), aafe.org
 - Chhaya for South-Asian and Indo-Caribbean communities: [718-478-3848](tel:718-478-3848), chhayacdc.org
 - Korean Family Service Center: [718-460-3800](tel:718-460-3800), kafsc.org
 - MinKwon Center for Community Action: [718-460-5600](tel:718-460-5600), minkwon.org
 - National Federation of Filipino American Associations New York: [212-684-0542](tel:212-684-0542), naffaa.org
 - Sikh Coalition: [516-930-0302](tel:516-930-0302), sikhcoalition.org
- Africains
 - African Communities Together: [347-746-2281](tel:347-746-2281), africans.us
 - African Services Committee: [212-222-3882](tel:212-222-3882), africanservices.org
 - Sauti Yetu Center For African Women: [718-665-2486](tel:718-665-2486), sautiyetu.us
- Arabes/musulmans
 - Arab American Association of New York: [718-745-3523](tel:718-745-3523), arabamericanny.org
 - Council on American-Islamic Relations of New York: [646-665-7599](tel:646-665-7599), cair-ny.org
 - Muslim Community Network: [347-519-2755](tel:347-519-2755), mcnny.org
- Disability
 - Center for Disability Rights: [585-546-7510](tel:585-546-7510), cdrnys.org
 - Disability Rights New York: [518-432-7861](tel:518-432-7861), drny.org
- Hispaniques/latinos
 - Hispanic Federation: [866-432-9832](tel:866-432-9832), hispanicfederation.org
 - Latino Commission on AIDS: [212-584-9325](tel:212-584-9325), latinoaids.org
 - Mixteca: [718-965-4795](tel:718-965-4795), mixteca.org
 - TransLatinx: [646-882-2000](tel:646-882-2000), translatinxnetwork.org
- LGBTQ+
 - Caribbean Equality Project: [347-709-3179](tel:347-709-3179), caribbeanequalityproject.org
 - Gay, Lesbian, Bisexual and Transgender Community Center: [212-620-7310](tel:212-620-7310), gaycenter.org
 - New York City Gay and Lesbian Anti-Violence Project: [212-714-1141](tel:212-714-1141), avp.org
- Natifs américains et de l'Alaska
 - American Indian Community House: [646-575-3638](tel:646-575-3638), aich.org
 - North American Indigenous Center of New York: [516-930-0302](tel:516-930-0302), naicny.org

Ressources de l'État de New York



Bureau des nouveaux américains de l'État de New York

- Si vous ou quelqu'un que vous connaissez a besoin d'une assistance juridique gratuite, appelez la ligne d'assistance téléphonique au [1-800-566-7636](tel:1-800-566-7636). Toutes les informations recueillies lors d'un appel sont confidentielles. Une assistance est disponible dans plus de 200 langues.

Département de la santé de l'État de New York

- Demandez une couverture santé : appelez le [1-855-355-5777](tel:1-855-355-5777) ou rendez-vous sur nystateofhealth.ny.gov.

Bureau de la santé mentale de l'État de New York

- Pour toute question concernant les services de santé mentale ou pour trouver un prestataire de services de santé mentale, appelez le [1-800-597-8481](tel:1-800-597-8481) ou rendez-vous sur omh.ny.gov.
- Ligne d'appel nationale pour la prévention du suicide: Si votre vie ou celle d'une autre personne est en danger imminent, appelez le [911](tel:911). Si vous êtes en crise et avez besoin d'une aide immédiate, appelez le [1-800-273-8255](tel:1-800-273-8255) ou envoyez « GOT5 » au [741-741](tel:741-741).

Bureau de l'État de New York pour la lutte contre la violence domestique

- Si vous ou quelqu'un d'autre êtes dans une relation où vous êtes contrôlé par une autre personne par des abus verbaux, physiques ou sexuels, ou par d'autres tactiques, appelez la ligne d'assistance téléphonique de lutte contre la violence domestique de l'État de New York au [1-800-942-6906](tel:1-800-942-6906).
- Pour parler avec un défenseur en ligne, rendez-vous sur opdv.ny.gov. Disponible 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 dans la plupart des langues.

Département du travail de l'État de New York

- Le Département du travail a pour mission de protéger et de promouvoir la sécurité et la santé des travailleurs, les salaires et les conditions de travail.
- Pour obtenir des informations sur les lois relatives aux salaires et aux heures de travail, à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail, ou pour déposer une plainte, appelez le [1-888-469-7365](tel:1-888-469-7365) ou rendez-vous sur dol.ny.gov/safety-and-health
- Pour obtenir de l'aide concernant l'assurance chômage, appelez le [1-888-209-8124](tel:1-888-209-8124) ou rendez-vous sur dol.ny.gov/unemployment/unemployment-insurance-assistance.

Division des droits humains de l'État de New York

- La loi des droits humains de New York interdit toute discrimination dans des domaines tels que l'emploi, le logement, le crédit, l'éducation et les lieux d'hébergement public, fondée sur l'âge, la race, l'origine nationale, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, l'état civil, le handicap, le statut militaire et d'autres catégories.
- Si vous pensez avoir été victime de discrimination, déposez une plainte en appelant le [1-888-392-3644](tel:1-888-392-3644) ou sur dhr.ny.gov.

Logement dans l'État de New York

- Pour obtenir de l'aide pour trouver un logement à prix abordable, appelez le [1-877-428-8844](tel:1-877-428-8844) ou rendez-vous sur nyhousingsearch.gov.
- Pour des informations sur la loterie permettant d'obtenir des logements à prix abordables dans la ville de New York, appelez le [212-863-7990](tel:212-863-7990) ou rendez-vous sur housingconnect.nyc.gov.
- Pour des informations sur les droits des locataires dans l'État de New York, rendez-vous sur ag.ny.gov/publications/residential-tenants-rights-guide.

Le bureau des services aux victimes de l'État de New York

- Si vous ou l'une de vos connaissances avez subi un crime haineux, le bureau des services aux victimes de l'État de New York (NYS Office of Victim Services) peut vous aider à payer les factures médicales et les frais de consultation, les frais d'enterrement et de funérailles, les salaires perdus et fournir d'autres types d'aide. Pour plus d'informations, appelez le [1-800-247-8035](tel:1-800-247-8035) ou rendez-vous sur ovs.ny.gov.

Pour consulter ce document en ligne ou dans une autre langue, rendez-vous sur la page nyc.org/KYR ou scannez ce code :



Si vous avez des questions ou des remarques concernant cette boîte à outils ou les informations qu'elle contient, veuillez contacter: Bryan Lee – blee@nyc.org

Si vous souhaitez organiser un atelier Connaissez vos droits gratuit au sein de votre communauté, contactez : kyr@nyc.org

La Coalition d'immigration de New York (New York Immigration Coalition / NYIC) est une organisation de politique générale et de plaidoyer qui représente plus de 200 groupes de défense des droits des immigrants et des réfugiés dans tout New York.

Nous pensons que l'État de New York sera plus soudé si tout le monde est bienvenu, traité équitablement et a la possibilité de poursuivre ses rêves. Notre mission est d'unir les immigrants, les membres et les alliés afin que tous les New-Yorkais puissent s'épanouir.



New York Immigration Coalition

131 W 33rd St, Ste 610
New York, NY 10001
212 627 2227
nyc.org